

Question de fond : le modèle économique. Comment concilier préservation et rentabilité ?

L'Office national des forêts,
créé en 1964 au début
de la Ve Rép.

Une forêt publique
(domaniale), plantée.

Une forêt exploitée,
(donc entretenue).

L'ONF <=> un
personnel attaché à
la préservation de la
forêt.

La forêt publique = 24,7%
donc environ 75% de
forêts privées (très
morcelées, moins bien
entretenu).

Avec un État en crise,
l'ONF subit une pression
financière accrue.

Confronté à une crise financière, l'ONF se cherche un avenir.

Les syndicats de l'Office national des forêts redoutent une course à la productivité pour faire face aux difficultés économiques.

L'alignement est parfait et les superbes pins noirs d'Autriche enserrant le chemin qui, sur quatre kilomètres, traverse la forêt domaniale de Mantuan, au-dessus du village de Reulle-Vergy (Côte-d'Or). Ces arbres, d'une bonne vingtaine de mètres de haut, ont atteint pour la plupart l'âge respectable de 120 ans. Autour, les chênes, les hêtres, des sapins aussi dont certains ne dépassent pas la vingtaine de centimètres complètent le tableau sylvestre. Moins hauts, des érables et des noisetiers densifient cette forêt où se côtoient feuillus et résineux. Certains troncs sont marqués d'un signe tracé à la peinture bleue, indiquant qu'ils doivent être coupés. Au sol, le muguet pointe son nez entre les branchages qui jonchent la terre humide. « C'est mon jardin », avance, non sans fierté, Henri-François Paya, garde forestier, que l'on appelle maintenant « technicien forestier territorial ». A 42 ans, il a déjà occupé trois postes à l'Organisation nationale des forêts (ONF), qu'il a rejointe en 2007.

Auparavant, M. Paya travaillait déjà dans le secteur forestier, pour un bureau d'étude puis pour une coopérative forestière. Aujourd'hui fonctionnaire, habitant d'une maison forestière dans le village de Reulle-Vergy, il assure la gestion de cette forêt « domaniale » de 430 hectares, un terme qui signifie qu'elle appartient à l'Etat. En France, les 17 millions d'hectares de forêt (31 privés, 4,2 millions étant dans le domaine public, dont un tiers de forêts domaniales). Henri-François Paya est aussi chargé de onze forêts communales dont les noms font plus penser aux magnifiques crus de Bourgogne ornant les versants des coteaux : Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Chambolle-Musigny, Vosne-Romanée...

« En tout, je veille sur 2 000 hectares. Je définis les plans de programmation pour chaque forêt, les soumetts aux maires, et vérifie chaque année l'évolution de ces plans, définis sur vingt ans. Je dois prévoir les volumes de bois à sortir, et vérifier si les coupes sont possibles et toujours utiles », détaille Henri-François Paya.

Ce métier, il l'adore, parce qu'il est « très diversifié », avec de nombreuses missions : économique, écologique et touristique. Mais, à l'instar du ciel plombé qui laisse échapper quelques gouttes de pluie, l'avenir lui semble sombre. « On a trop de pression, on est de moins en moins nombreux, ce qui augmente les superficies à gérer et à surveiller, et l'ONF pousse à la récolte de bois, pour pouvoir se financer », estime le forestier.

C'est un fait, l'ONF n'est pas en grande forme financière. Le déficit annuel atteint une quarantaine de millions

d'euros chaque année pour un chiffre d'affaires d'environ 860 millions d'euros (en 2018). Une situation qui ne peut pas durer et que le gouvernement entend bien résoudre. Une mission a été confiée, en novembre 2018, à des inspecteurs de quatre ministères (économie, agriculture, transition écologique et solidaire et intérieur pour le versant collectivités territoriales)...

« Le but est d'évaluer le contrat d'objectif et de performance 2016-2020 de l'ONF et de définir des scénarios pour son évolution. Comment ramener l'Office qui est un EPIC [établissement public à caractère industriel et commercial] à l'équilibre ? Au-delà des aspects budgétaires qui ne sont pas aussi dramatiques que certains veulent le dire, il faut aussi se poser la question de quelles doivent être les missions de l'ONF, de la répartition des personnels en fonction de ces missions, du temps passé pour chacune d'entre elles », explique Nathalie Barbe, la conseillère chargée de la forêt auprès du ministre de l'agriculture.

Cette situation tendue inquiète les syndicats. Sachant que l'établissement se finance principalement par la vente de bois, qui a représenté 278 millions d'euros en 2018, soit un tiers du budget, ils redoutent une fuite en avant dans la recherche de productivité, au détriment de l'environnement. Des coupes trop importantes portent atteinte à la biodiversité de la forêt en modifiant son équilibre naturel, et diminuent sa capacité de stockage de gaz à effet de serre. Les arbres assurent une meilleure qualité des eaux de surface en filtrant les polluants. L'autre piste pour réaliser des économies concerne le fonctionnement et la masse salariale, qui représente plus de la moitié du total des charges...

Au-delà de l'ONF, c'est bien la filière bois française qui est en crise. Alors que la forêt continue de s'étendre – plus de 7 millions d'hectares en un siècle selon l'Institut national de l'information géographique et forestière –, elle se trouve gravement déficitaire : entre juillet 2017 et juin 2018, le déficit du commerce extérieur de ce secteur s'est établi à 6,7 milliards d'euros – en hausse de 10,7 % en glissement annuel. En visite dans la forêt des Landes, jeudi 18 avril, le ministre de l'agriculture a voulu rassurer les professionnels. « On manque de bois et les industriels achètent à l'étranger. Il y a des possibilités de sortir plus de bois de nos parcelles », a estimé Didier Guillaume. De quoi ajouter à l'inquiétude des défenseurs de la forêt et des syndicats qui redoutent que « l'ONF ne soit plus qu'une coopérative forestière et que l'Etat abandonne toute politique publique, et les missions environnementales de la forêt qui joue pourtant un rôle fondamental face à la crise climatique », selon Philippe Berger.

Rémi BARROUX, *Le Monde*, 19 avril 2019.